

## Circulation (non desservie par les transports publics)

Votre manifestation n'est malheureusement pas atteignable en transports publics. Les mesures ci-dessous doivent toutefois aider à occasionner le moins de circulation possible.



Cette aide de travail est une liste de contrôle pour les organisateurs de manifestations. Les cases indiquent les mesures qui doivent être appliquées en priorité.

### 1. Service de navettes



**Mettez sur pied un service de navettes qui relie la gare ferroviaire la plus proche au lieu de compétition.**

[Transports publics régionaux \(Liste d'adresses des transports publics\)](#)

### 2. Promotion de moyens de transport écologiques



**Favorisez la mobilité douce.**

(Note explicative : aussi appelé « locomotion à force humaine », ce terme désigne les déplacements à pied, à vélo, en patins ou en vélo électrique qui sont effectués grâce à la force musculaire.)

- Mettez assez de places pour les vélos à disposition et indiquez clairement où elles se trouvent.
- Indiquez les chemins pour les piétons et les cyclistes.
- Signalez clairement l'emplacement de la manifestation depuis les arrêts des transports publics et les pistes cyclables.
- Pour les manifestations qui durent au-delà de la tombée de la nuit, faites en sorte que les places pour les vélos soient suffisamment éclairées, tout en ayant soin d'utiliser un éclairage à faible consommation énergétique.

De nombreuses personnes redoutent les coins sombres et les espaces sans visibilité. Il ne faut pas utiliser un endroit qui suscite de l'anxiété. En éclairant suffisamment et en installant les places de parc tout près de la manifestation ou du site, il est possible d'éviter que les personnes soient angoissées. Choisissez un éclairage ciblé qui ne diffuse pas de rayonnement inutile.



**Pour les transports effectués au sein de la manifestation, utilisez des véhicules peu polluants et consommant peu d'énergie.**

(Véhicules électriques, voitures hybrides et à gaz, véhicules Diesel uniquement avec filtres à particules)



**Compensez les émissions de CO<sub>2</sub> de la manifestation en soutenant un projet de protection du climat.**

[www.myclimate.ch/index.php?m=offers&um=neutral&uum=event](http://www.myclimate.ch/index.php?m=offers&um=neutral&uum=event) (en allemand)



**Encouragez le covoiturage.**

[www.mitfahrzentrale.ch/title.php](http://www.mitfahrzentrale.ch/title.php) (en allemand)

Insérez une annonce pour la recherche de conducteurs ou de passagers sur le site Internet de la centrale de covoiturage. [www.mitfahrzentrale.ch/login.php?eingabe=1](http://www.mitfahrzentrale.ch/login.php?eingabe=1) (en allemand)

### 3. Offre de stationnement

**Ne mettez des places de parc à disposition que quand cela est absolument nécessaire.**

Veuillez pour cela vous référer à l'aide de travail A3.

**Exploitez les places de parc en percevant une taxe de stationnement.**

- Fixez les tarifs en fonction du nombre de passagers que peuvent accueillir les véhicules.
- Fixez les tarifs en accord avec le propriétaire de l'aire de stationnement.

### 4. Communication

**Informez bien les participants sur la possibilité d'accéder à la manifestation en transports publics, à vélo ou en covoiturage.**

**Imprimez l'emplacement des pistes cyclables et des chemins pédestres sur votre annonce.**

Cartes en ligne : <http://map.search.ch/?poi=bergbahn,parkhaus,haltestelle,zug>

**Informez également sur l'emplacement et les taxes de stationnement.**